



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 8 juin 2017
N° IDAFF 256603 – EJQ – CA – mb

Résolution de M. Jean-Luc Chollet du 31 janvier 2017 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation: « Faillite de la plateforme bio locale à Cery. La fin d'un rêve ou accident de parcours ? »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

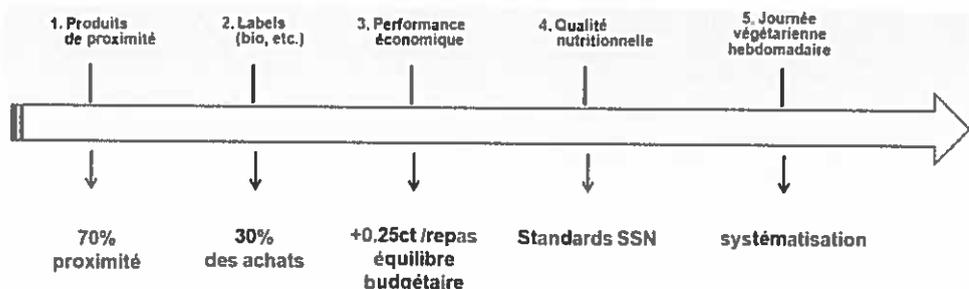
Lors de sa séance du 31 janvier 2017, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de M. Jean-Luc Chollet « Faillite de la plateforme bio locale à Cery. La fin d'un rêve ou accident de parcours ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellateur :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité présente au plus vite ses intentions et les mesures qu'elle compte mettre en place pour garantir la qualité nutritionnelle, environnementale et sociale de la restauration collective municipale à court et moyen terme, compte tenu de la faillite de la coopérative Plateforme Bio locale ».

Réponse de la Municipalité

La qualité nutritionnelle, environnementale et sociale de la restauration collective municipale fait partie des objectifs du Plan de restauration collective durable (RCD) mis en œuvre depuis 2016.

Le plan RCD prévoit cinq objectifs relatifs à la politique d'achat alimentaire, à la performance économique, ainsi qu'à la qualité nutritionnelle des repas produits. Nous joignons à la présente communication, le bilan 2016 du plan RCD, 1^{re} étape. Nous pouvons ainsi observer que toutes les cuisines de production ont dépassé l'objectif posé pour 2016 de 20 % de produits labellisés toutes catégories confondues.



Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch



Le Comité de pilotage RCD a validé le plan de sensibilisation et de communication devant être déployé la même année. Le plan prévoit des mesures de sensibilisation-formation pour le personnel éducatif, des ateliers et des événements pour les enfants des centres de vie enfantine et les jeunes des réfectoires, un livre et une vidéo pour les enfants et les parents, ainsi que l'organisation d'un événement en 2018, prévu dans le cadre de la semaine du goût (à définir).

S'agissant de la qualité nutritionnelle, la ville de Lausanne a reçu le 1^{er} prix de « Santé-Entreprise 2017 » pour la qualité du travail intitulé « nutriMenu Lausanne ». Citons ici que l'ensemble des APEMS sont également labellisés Fourchette Verte.

Les éléments traitant de la question des produits de proximité et des labels permettent de garantir la qualité environnementale, nutritionnelle et sociale de notre plan déployé sur l'ensemble de la restauration collective. Aujourd'hui, nous nous situons à mi - parcours de la résiliation des objectifs du plan RCD. Le résultat final sera communiqué en 2018.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter



Annexe : ment.